

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du lundi 15 septembre 2014

L'an deux mille quatorze et le 15 septembre à 19 h, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. André Alègre, Maire.

ORDRE DU JOUR :

DELIBERATIONS :

- 1- Approbation du RPQS : Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public d'eau
- 2- Syndicat d'Électricité : rétrocession d'une fraction de la taxe sur la consommation finale d'électricité à la commune.
- 3- Taxe d'aménagement : Exonérations Facultatifs

DIVERS :

Avancement des travaux :

- traitement de l'A.E.P.
- Travaux secrétariat
- Site internet
- divers

PRÉSENTS :

M. André ALÈGRE

M^{me} Madeleine CAZES

M. Cédric DESHONS

M. Olivier de MAUVAISIN

M. Patrick NOBILEAU

M. Philippe DESHONS

M. Jacques MARTIN

M^{me} Marie Anne PRINCÉ

M^{me} Annick GROUSSET

Absente excusée : M^{me} Isabelle CANARD M. Roland CASTANET

Procuration : Mme Isabelle Canard a donné procuration à Mme PRINCÉ Marie-Anne

Secrétaire de séance : Marie-Anne PRINCÉ

Le compte rendu de la dernière séance est lu et approuvé.

DÉLIBÉRATIONS

I – Approbation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'eau et de l'assainissement.

M. le Maire présente au conseil le RPQS 2013 pour l'eau et l'assainissement

Adopté à l'unanimité

II – Syndicat d'Électricité :

M. le Maire expose la délibération prise par le SMEG de la possibilité de rétrocéder aux commune de moins de 2 000 habitants 25 % du produit de la taxe communale sur la consommation d'électricité sous condition que le conseil délibère en ce sens.

Adopté à l'unanimité

III – TAXE D'AMENAGEMENT : Exonérations facultatives

M. Le Maire propose l'exonération :

- De la surface des locaux à usage industriel et artisanal
- Des abris de jardin de moins de 20 m² soumis à déclaration préalable
- Pour les surfaces commerciales inférieures à 400 m²

Adopté à l'unanimité

IV DIVERS :

- ✓ M. le Maire fait le bilan des différents travaux et problèmes rencontrés dans le courant de l'été sur le réseau d'eau.
- ✓ La décision est prise de faire abattre le micocoulier du Pouget avant le début des travaux de construction du réservoir d'Eau près de la source du Vidourle. M. Deshons Philippe soulève le problème d'un élargissement du chemin en continuité de l'arbre.
- ✓ Les travaux du réservoir devraient débuter le 25 septembre 2014
- ✓ M. le Maire informe le conseil qu'un avenant doit être pris pour des travaux supplémentaires à réaliser « Vanne H.S., Réducteur de Pression, Modification au réservoir de Boulségur » pour environ 4000 €
- ✓ Travaux du secrétariat : les cloisons sont terminées, la peinture est en cour ainsi que l'électricité, une climatisation réversible est prévue.
- ✓ Site Internet, à suivre...
- ✓ Inhumations dans les propriétés privées. M. le Maire rappelle la loi, elles sont soumises à l'avis du maire, l'approbation du Sous Préfet, nécessitent un cimetière matérialisé avec une continuité familiale et l'avis d'un Hydrogéologue agréé.
- ✓ Subvention Association École Arts Vivants de St Hippolyte du Fort. 7 enfants de Cros sont inscrits à l'École, le conseil décide de verser 50 € par enfant soit 350 €.

V – MANIFESTATIONS :

- ✓ Journées du patrimoine – 20 et 21 septembre
- ✓ 11 novembre – cérémonie à 9 h 30 suivi d'un café
- ✓ Repas 3^{ème} âge – jeudi 18 décembre à 12 heures organisé par le conseil municipal
- ✓ Réunion du conseil avec la population – samedi 7 février 17 heures suivie d'un apéritif

La séance est levée à 22 h 10

Le maire,

Les Conseillers,